

dis lèvent ; leurs larges feuilles couvrent bientôt le sol, et quelques jours plus tard les fraisiers lèvent, ombragés par les feuilles de radis. Dès que les fraisiers ont deux feuilles bien formées, on éclaircit un peu les radis, on les supprime progressivement, au furet à mesure que les fraisiers prennent de la force, et trois semaines après, la place semée est couverte de plant de fraisiers de la plus belle venue. Il ne faut jamais cesser d'arroser au moins une fois par jour, jusqu'à ce que le plant soit bon à mettre en pépinière.

On prépare dans le même carré une planche que l'on terreute fortement comme pour le semis, et l'on y fait un rebord pour retenir l'eau des arrosements. On dé plante les fraisiers avec la plus grande précaution pour conserver toutes leurs racines, et on les repique en échiquier à 7 pouces en tous sens. On arrose copieusement tous les jours ; on donne de légers binages avec le sarcloir, et six semaines ou deux mois après on a du plant de fraisiers excellent, et pourvu d'adondantes racines, conditions indispensables pour obtenir de beaux produits.

Le fraisier demande une terre douce, de consistance moyenne, et fumée de l'année précédente ; il redoute les fumures fraîches et exige une humidité constante pour donner de beaux et d'abondants produits.

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 29 MARS 1872

Questions et Réponses.

On nous écrit ce qui suit de St. Jean Port Joli :

M. le Rédacteur,

Auriez-vous la complaisance de répondre aux questions suivantes dans les colonnes de la *Semaine Agricole*, si vous jugez que le sujet peut être d'un intérêt général pour les lecteurs de votre journal.

Serait-il avantageux pour les cultivateurs de cette province d'entourer leurs champs d'une haie vive au lieu de clôre en pieux, perches, etc., lorsque ces dernières clôtures coûtent, à peu près six piastres l'arpent, et ne dure guère plus de trente ans, car au bout de ce temps, la plus grande partie des matériaux est-elle à renouveler ; sans compter l'entretien de tous les ans et les dommages que fait quelquefois un animal vicieux en brisant ces clôtures, ou les franchissant avec facilité pour faire un tort, souvent assez considérable, aux céréales ou aux fourrages de la ferme voisine ?

Dans le cas où l'innovation serait utile, quelle serait la manière la plus facile et la plus économique d'établir les haies vives ?

Quelle espèce de plantes conviendrait mieux à notre climat et à tous les terrains en général ?

Comment se procurer ou cultiver les plantes qu'on destine à la confection d'une haie vive ?

Dans quelle saison de l'année il convient mieux d'opérer la plantation ?

Quels sont les soins d'entretien qu'il faut donner aux haies vives ?

Enfin, combien coûteraient à peu près ces clôtures ; et combien de temps peuvent elles durer ?

En traitant ce sujet dans tous ses détails les plus minutieux, vous obligeriez beaucoup tous les cultivateurs en général, je pense, et surtout votre obéissant serviteur ?

* UN ABONNÉ.

En réponse à notre Abonné de St. Jean Port Joli, dont nous sommes aise des questions intelligentes qu'il nous pose nous disons que nous laissons à chacun de calculer si la plantation et l'entretien de haies vives seraient plus économiques qu'une autre espèce de séparation. Ceci tient à tant de circonstances que nous ne saurions établir de prix approximatifs.

La généralité des séparations, dans nos cantons ruraux, sont faites de clôtures composées de perches et de piquets : une pagée de quatre pieds ou environ est formée de quatre piquets et cinq perches ; les piquets sont liés entre eux soit par des lunettes, soit par des chevilles. C'est généralement le cèdre qu'on emploie pour ces sortes de clôtures. Aujourd'hui le cèdre est rare et dans certains endroits coûte cher ; la main d'œuvre n'est pas non plus à bon marché ; il y a d'autres espèces de clôture que l'on fait avec de gros bouldins, surtout dans les endroits nouveaux où le bois est commun ; ces bouldins sont généralement fixés par des piquets disposés en forme de X. Le prix dépend des lieux, de la rareté des matériaux ; Mr. Louis Beaubien a clôturé sa ferme, près Montréal, en clôture composée de pieux traversés par des fils de fer en guise de perches et prétend que vu la solidité d'une telle clôture et le prix du bois, elle lui revient à meilleur marché qu'une autre complètement en bois ; nous avons vu près des scieries des palissades qui ne revenaient pas plus cher qu'une clôture ordinaire.

Quoiqu'il en soit, comme nous le disions, tout ceci dépend des circonstances ; mais nous croyons que les avantages des haies vives sont réels et que tôt ou tard elles s'introduiront dans notre pays comme dans les pays anciens ; elles auront toujours pour les séparations bordant les routes l'inconvénient de ne pouvoir être défaits

durant l'hiver et de permettre à la neige de s'accumuler dans les chemins ; mais ce désavantage sera bien compensé par de nombreux avantages.

Si le sol est sec et aride, de bonnes haies garnies d'arbres y attirent l'humidité, l'y conservent et le mettent à l'abri et du ravage des vents et de la trop grande ardeur du soleil, si au contraire, le terrain est humide, les fossés de clôtures contribuent avec de bonnes rigoles d'écoulement à l'assainir.

Dans les contrées exposées à certains vents tels que le nord ou l'est, les haies bien garnies et assez hautes mettent les cultures à l'abri de la froidure et rendent la végétation plus précoce et plus active.

Dans les parcs, les haies donnent au bétail des abris contre la trop grande chaleur de l'été, contre les vents et les trop fortes pluies, et lui procurent un asile pour se livrer plus commodément au repos et à la rumination.

Ici comme ailleurs il faut en tirer le meilleur parti possible, selon la destination que l'on se propose de donner aux haies.

Si la haie est au nord, au nord-ouest ou au nord-est du terrain destiné à être enclos, comme ces vents sont les plus désastreux, on plantera des arbres de première et de seconde grandeur qui finiront par former un puissant abri ; si au contraire la haie pouvait par son ombrage occasionner du dommage aux récoltes ou aux herbages, il faudrait qu'elle s'élève peu, et par conséquent on ne la formera que d'arbres propres à être émondés et tondues périodiquement.

Dans l'un comme dans l'autre cas, si l'un des objets principaux des haies est d'empêcher le passage des hommes et des animaux, on intercalera beaucoup d'arbrisseaux entre les autres arbres ou arbustes.

Lorsque la nature du sol le permet, on assure aux haies un moyen certain de prospérité en les établissant sur un banc ou levée entre deux fossés. La bonne terre que l'on extrait de ces fossés élève le banc à une assez grande hauteur pour que les bestiaux n'y puissent pas atteindre et brouter les jeunes pousses, du moins par la cime des arbres. Cette terre nouvellement remuée est très propre à recevoir le jeune plant dont les racines pénètrent facilement en tous sens, et donnent dès les premières années une grande vigueur aux pousses et une grande force à la haie.

Dans le cas où l'on ne pourrait pas élever un banc, on se bornerait à creuser un seul fossé, ou même une simple rigole dont on rejette la terre sur une ligne destinée à être plantée et que l'on a préalablement ameublie à la pioche.

Les fossés et les rigoles dont nous avons parlés recouvrent et conservent